



M1 BEE - 2018-2019

Proposition de stage

Encadrement :

Nom : TOPIN Prénom : Frédéric Qualité : Conservateur Tel : 0608890578
Laboratoire /Entreprise : Association Dole Environnement
Adresse : 27 rue de la Sous-Préfecture 39100 Dole
Courriel : girard@espaces-naturels.fr

Titre du stage :

Etat de conservation et dynamique des peuplements forestiers sur la réserve naturelle nationale de l'Île du Girard

Mots clés :

Suivi PSDRF, placettes, bois mort, essences, protocole

Résumé (150 mots maximum) :

Réalisation du deuxième passage du Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières PSDRF. Testé puis validé par l'ENGREF, RNF, l'ONF, le CEMAGREF et l'IFN, ce protocole dendrométrique permet d'appréhender de façon simultanée la caractérisation du peuplement et notamment du bois mort, l'analyse des flux de bois vivants et de bois morts, le suivi de la composition en essence, le suivi des gros bois, le suivi du capital sur pied et le suivi du renouvellement.

Le protocole de suivi des espaces forestiers protégés a un double intérêt :

- participation à l'évaluation de l'état de conservation initial de la forêt étudiée,
- installation de placettes permanentes permettant un suivi de la dynamique de ces peuplements dans le temps et dans l'espace, suivi particulièrement fin en ce qui concerne l'origine et le type de bois mort (arbres morts sur pied, chablis, volis).

Deux références bibliographiques:

http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/fichiers/notice_psdrf.pdf).

Danis S., 2009. Mise en place de deux protocoles de suivis d'habitats naturels, 90 p.

Techniques mises en œuvre:

suisvis d'essences forestières, mesures de diamètres, de hauteurs, de volume de bois mort.... Travail se fera en binôme avec autre stagiaire et/ou les personnels de la réserve. Plus de 50 placettes sont matérialisées sur le terrain.

Toutes les mesures effectuées en 2009 seront à nouveau refaites en 2019, permettant de vérifier la bonne dénomination des essences, mais surtout de montrer l'évolution de ce milieu forestier sur 10 ans. Déplacements pris en charge.

Compétences particulières exigées:

Compétences naturalistes appréciées. Voiture indispensable